cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et
Solidaire de Martinique

Contrat Emploi Avenir

REVUE DE LA
cress
ÉDITION N°6

Numéro gratuit

11 Avenue Frantz Fanon • 97200 Fort-de-France • Tél.: 0596 60 27 63 • Fax : 0596 78 54 72
Courriel : cress.martinique@wanadoo.fr • Site : www.cress-martinique.net

Sommaire

P. 3 Vœux du Président

P. 4 Editorial de Mme Arlette Flaun

P. 6 Agenda

- Conférence débat « Emploi Avenir » 2012
- Panorama National de l'ESS 2012
- Semaine pour l'emploi de la personne Handicapée en Martinique
- Semaine de la formation et des métiers 2012
- Séminaires Territoriaux de la Maison de l'Emploi de l'Espace Sud en 2013

P. 14 Financement

- Fondation d'Entreprise Société Générale pour la Solidarité
- Appels à Projets 2013

P. 18 Actualités Nationales

Sommet International des Coopératives 2012

Benoît Hamon au Sommet Internationale des Coopératives 2012

P. 21 Actualités Locales

Dossier du mois : « EMPLOI AVENIR »

- Et si on en parlait…
- ZOOM sur nos associations martiniquaises

P. 32 Nos partenaires financiers

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Martinique

Directeur de Publication : **Louis-Félix LEDOUX**
Rédacteur en Chef : **Louise-Hélène LEON**

Ont collaboré à ce numéro, les membres du Comité de Rédaction de la Cress Martinique

Retrouvez votre revue sur notre page facebook cress martinique

N uméro
06
JANVIER
2013

Vœux 2013...

Au seuil de cette nouvelle année marquant le 30ème anniversaire de la Cress Martinique, son Président, son Conseil d'Administration et l'ensemble de son personnel vous présentent leurs vœux les meilleurs.

Qu'en 2013, nous sachions nous surpasser et trouver en nous les forces pour résister.

Résister, c'est être présents quotidiennement sur le terrain de la vie collective pour aider les plus faibles et les plus démunis.

Résister, c'est être partie prenante au sein d'associations laïques à caractère social pour contribuer à faire triompher nos valeurs de référence que sont la justice, la tolérance, la fraternité et la solidarité.

Au moment où pèse sur notre société un risque d'exclusion et de régression, socle sans précédent sachons nous débarrasser de nos égoïsmes afin de nous rendre disponibles pour mener à bien cet exaltant combat pour la dignité humaine.

Prenons donc à bras le corps la détresse de ceux qui pleurent et de ceux qui souffrent.

Ayons l'ambition de construire par notre inlassable action un monde meilleur et plus éclairé. Un monde où l'homme ou la pensée libre pèseront enfin beaucoup plus que la couleur de la peau, que la race, que la secte, que la religion, que du clan, pari au combien difficile mais qu'importe.

*En effet, **« Il n'y a guère que le sublime qui puisse nous aider dans l'ordinaire de la vue », comme le disait si bien le philosophe Alain.***

Bonne et heureuse Année 2013,

Louis-Félix LEDOUX,
Président de la Cress Martinique

Editorial...

Quels sont les relations de l'association Club des Aînés de Fort-de-France et Cress Martinique

Déclarée au journal officiel du 25 décembre 1980 à l'initiative de Mr Aimé Césaire, maire de la ville de fort-de-France de l'époque et sous l'impulsion de Mesdames N. Litan, C. Lefèvre et Mr H. Gervinet. L'Association des Clubs des Aînés de Fort-de-France a pour objet de mettre en oeuvre toutes les activités intéressant son public ; créer les services nécessaires à l'évolution de cette tranche d'âge ; coordonner toutes les initiatives en faveur des personnes âgées de Fort-de-France et faciliter leur intégration.

Elu en 2002, Monsieur Jean-Claude Dervain (Membre fondateur de la Fédération des Associations et Clubs de troisième âge de la Martinique) a un palmarès élogieux, à en juger par ses différents rapports d'activités. Ses raisons sont d'ordre humain pour ce qui est de rompre l'isolement, d'aider à la continuité de la vie humaine, de faciliter le vieillissement, de faire se rencontrer les tranches d'âge pour un bien vivre ensemble.

En 1991, en présence du préfet Michel Morin (1991-1995) l'association a participé au jardin d'Estripault au Morne Rouge. Autre événement, le message scellé le 21 octobre 1994 à l'école des Terres- Sainville dédié aux enfants de l'an deux mille et descellé comme prévu, sans compter la parution du livre blanc où sont consignées les réflexions des membres (la personne âgée et la santé, face à la modernité, aux nouvelles technologies, à l'insécurité, aux lois).

Président Dervain et nombreux membres du Conseil d'Administration comprirent qu'ils avaient une solution par le biais du Service Civique, en ouvrant leurs portes à des jeunes en perte de repères et à la recherche de débouchés. Les contacts pris avec la CRESS par le biais de la Secrétaire de l'association ont permis l'obtention de cinq jeunes femmes en ***« Service Civique »*** *par le référent du service civique à la Martinique, Mr. Paul. Brunati avec qui les contacts sont réguliers. Nous remercions l'aide non moins appréciable de Mme Marie-Véronique. Fléchel, Chargée de Mission à la Cress pour le suivi et l'accompagnement du dispositif. Les formations dispensées ont permis à ces jeunes de découvrir la vie associative, d'être confrontées aux réalités de la vie, de découvrir le troisième âge avec toutes ses composantes et de savoir que la sophrologie a toute sa place auprès des personnes âgées. Elle permet d'accompagner, de faire face aux difficultés rencontrées dans la vie quotidienne : elle est de la relaxation thérapeutique car elle agit par des exercices simples à mieux être et à mieux vivre. Lundi 23 Avril 2012 en présence du Président Louis-Félix Ledoux, de Mr Paul. Brunati, de Mme Marie-Véronique Fléchel, et des formateurs les dames du service civique ont reçu des attestations des formations dispensées.*

Peut-on considérer que l'année passée à l'association des Clubs a été bénéfique à ces jeunes ? Certainement car un projet émane de l'une d'elles dont le suivi a été assuré par la chargée de mission de la mesure 3.3 du Fond Social Européen et sera présentée au comité de sélection.

Ce projet regroupe l'ensemble des civiques qui occuperont les postes relatifs à leurs compétences. Opération réussie avec l'aide de Mme Marie-Véronique Fléchel, chargée de mission de la Cress qui reçoit ainsi que ses collègues. Des remerciements appuyés, de la part de la direction de l'Association vont à l'endroit de Madame Marie-Véronique Fléchel, de ses collègues, Mme R. Florentiny adjointe de Mme la Directrice de l'Association, à Mr P. Brunati et de tous ceux qui de près ou de loin ont participé à cette aventure pour un lancement dans la vie professionnelle. Lancement que nous souhaitons réussir pour tous.

Arlette Flaun,
Secrétaire de l'Association Club des Aînés de Fort-de France et de la Cress Martinique

L'arbre aux secrets…

Ma tête remplie de pensées, dans ce jardin ensoleillé

Le bruit des feuilles murmure, des secrets bien trop durs

Je ne leur ai pas demandé, quels étaient leurs secrets

Alors elles les ont gardé et enfoui dans un endroit bien caché, je me suis trompé, j'aurais du leur réclamé,

Ce secret qui sait effacer, le conflits irréfléchis et déchaînés

Dites moi feuilles magiques, aux bruissements angéliques, savez-vous estomper, les souffrances du passé ?

Les graines que l'on sème, pour que vous poussiez par vous-même, ont-elles le même effet.

Que les évènements éloignés ? Grandissent-ils eux aussi, avec le temps, le soleil et la vie ?

De la même façon que vos branches garnies d'étincelantes fleurs blanches.

N'est-ce-pas une raison pour affirmer comme l'auteur que « la vieillesse c'est l'hiver pour beaucoup de personnes mais pour les sages et les optimistes c'est le temps heureux et fécond de la moisson ».

La vieillesse c'est la fête, il faut veiller à ne pas se laisser rouiller a chanté Inna CESAIRE dans l'hymne de l'association, c'est le but eu égard à des raisons diverses.

5ème édition du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire 2012

Conférence Débat « Emploi/Avenir » du mercredi 28 novembre 2012 au Conseil Régional

Le projet de loi sur les ***emplois d'avenir,*** adopté en Conseil des Ministres, le 29 Août 2012, constitue une réponse adaptée aux difficultés particulières rencontrées par les jeunes peu ou pas qualifiés.

Plus de 120 000 jeunes sortent du système scolaire chaque année sans diplôme.

Pour eux, l'accès à l'emploi s'accroît, moins d'un jeune sur trois trouve un emploi durable dans les 3ans suivant la fin de sa scolarité.

Par le soutien à des activités créatrices d'emploi et à forte utilité sociale, l'objectif des emplois avenir est de proposer des solutions d'emploi et d'ouvrir l'accès à une qualification aux jeunes peu ou pas qualifiés qui ne parviennent pas à trouver le chemin de l'insertion professionnelle.

Objectifs pour les « Emplois Avenir »

Fin 2013, 100 000 emplois avenir

Fin 2014, 150 000 emplois avenir

emplois d'avenir

POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Renseignez-vous auprès de la mission locale, de l'agence pôle emploi OU www.lesemploisdavenir.gouv.fr

Conférence débat « Emploi Avenir » en image...

PANORAMA DE L'ESS, UNE ÉDITION TRÈS CLAIRE ET SYNTHÉTIQUE

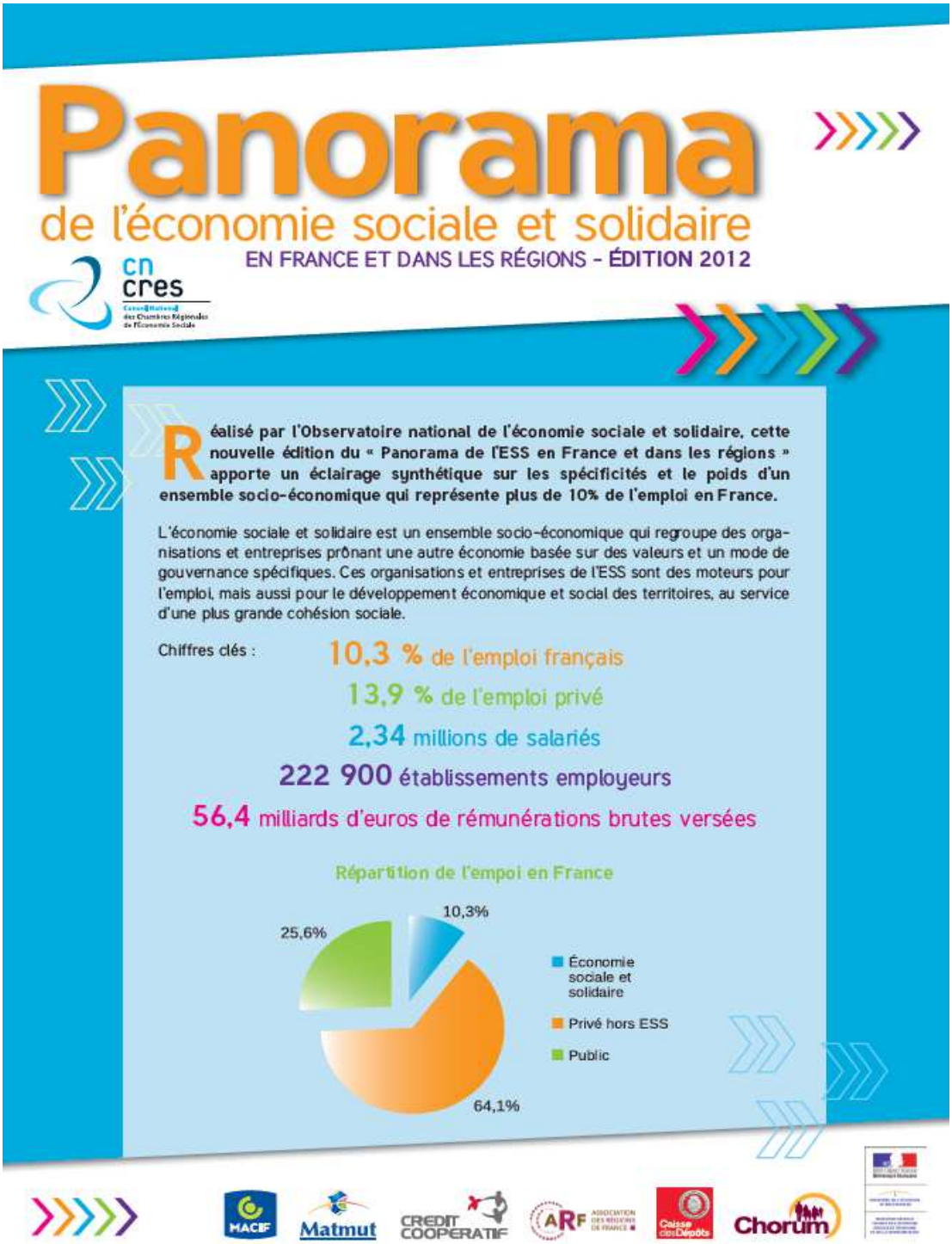
Panorama
de l'économie sociale et solidaire
EN FRANCE ET DANS LES RÉGIONS - ÉDITION 2012
cn cres
Réalisé par l'Observatoire national de l'économie sociale et solidaire, cette nouvelle édition du « Panorama de l'ESS en France et dans les régions » apporte un éclairage synthétique sur les spécificités et le poids d'un ensemble socio-économique qui représente plus de 10% de l'emploi en France.
L'économie sociale et solidaire est un ensemble socio-économique qui regroupe des organisations et entreprises prônant une autre économie basée sur des valeurs et un mode de gouvernance spécifiques. Ces organisations et entreprises de l'ESS sont des moteurs pour l'emploi, mais aussi pour le développement économique et social des territoires, au service d'une plus grande cohésion sociale.
Chiffres clés :
10,3 % de l'emploi français
13,9 % de l'emploi privé
2,34 millions de salariés
222 900 établissements employeurs
56,4 milliards d'euros de rémunérations brutes versées
Répartition de l'emploi en France
10,3%
25,6%
64,1%
Économie sociale et solidaire
Privé hors ESS
Public
MACIF
Matmut
CREDIT COOPERATIF
ARF
Caisse des Dépôts
Chorum

LA 16EME SEMAINE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES EN NOVEMBRE 2012

La 16ème semaine pour l'emploi des personnes handicapées s'est déroulée du lundi 12 novembre 2012 au vendredi 16 novembre 2012 sur le territoire martiniquais.

L'AGEFIPH, le FIPHFP et les partenaires du PRITH ont coordonné cette nouvelle édition avec l'objectif de sensibiliser le plus grand nombre au recrutement et au maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés dans les secteurs privés.

Programme de la semaine pour l'emploi en Novembre

L'heure est au premier bilan…

L'évènement s'est organisé autour **de 9 temps forts en Martinique :**

1er jour : 1 métier en action associé à une évaluation en milieu de travail (35h-80h) ; Sensibilisation et information sur la notion de handicap, d'intégration et de maintien dans les entreprises

2ème Jour : Visite des ESAT par les personnes relevant de cette orientation ; Petit déjeuner sensibilisation handicap maintien et embauche en CUI -CAE plus le coup de cœur (FIPHFP)

3ème jour : Petit déjeuner sensibilisation maintien dans le secteur agricole et IAA ; Journée de réflexion sur le thème « Cérébro-lésé »

4ème jour : Handi-job

5ème jour : Village des métiers, de l'emploi et de la formation « Quartier Handicap »

6ème Jour : Rencontre sportive « Torbal »

« Seul l'effort concerté peut être force d'exemple et de réussite »

Cette année, la semaine pour l'emploi des personnes handicapées a connu un vif succès.

Tous les acteurs partenaires, médias, financeurs et employeurs se sont mobilisés pleinement et fortement pour que tous ces évènements soient autant d'opportunités de rencontres et d'échanges afin d'agir, de changer les regards et les mentalités sur le **handicap**.

La suite au prochain PRITH TIME **« Quel bilan fait-on ?**

Source Prith time (numéro du 11/12)

Pour tout renseignement, contactez Sandra Cébarec au 0696. 45 02 02 OU prithmartinique@orange.fr

Agenda

Semaine de la Formation, des Métiers et de l'Emploi du 12 Novembre 2012 au 16 novembre 2012

La Maison de l'Emploi de l'Espace Sud a organisé une semaine de la Formation des Métiers et de l'Emploi à travers différents ateliers thématiques

Véritable espace d'information et d'échanges, le village a été organisé en quartiers **(loisirs , Environnement, SAP, santé-social, Technologie de l'Internet et de la Communication (TIC), Offres d'insertion pour les jeunes, Métiers, Emploi, Handicap et un , Espace transversal)**.

Les rendez-vous de la semaine ?

→ 4 visites d'entreprises

→ 5 conférences-débats

→ 3 ateliers thématiques

→ 1 village formation des métiers et de l'emploi

Quelle opportunité, pour les demandeurs d'emploi ?

→ Les informer sur les niches d'emploi et les modalités d'accès à ces emplois

→ Les favoriser à la diversification de leurs choix professionnels

Quelle opportunité, pour les salariés ?

→ Les informer sur les dispositifs de formation continue

→ Les faciliter à l'amélioration de leurs compétences

→ Les favoriser à la mobilité professionnelle

Quelle opportunité, pour les acteurs et professionnels ?

→ Les sensibiliser et faire découvrir leur activité

→ Échanger sur les enjeux, les perspectives de leur secteur d'activité

→ Mettre en commun leurs pratiques et leurs expériences

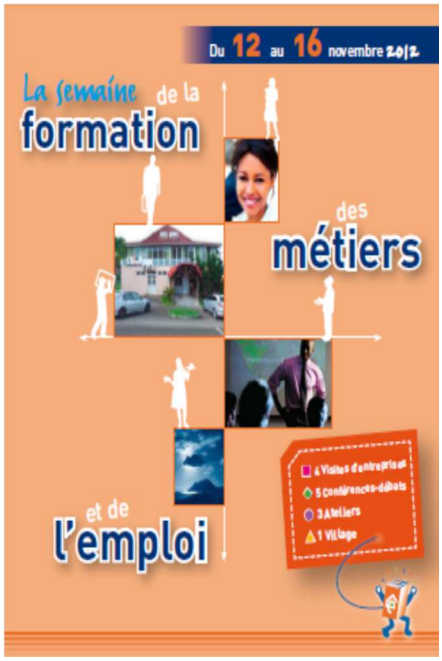

Source (programme séminaire 2012)

Pour tout renseignement contacter La Maison de l'Emploi :

Standard 0596. 42 69 65 OU

Sur le blog: www.mdesud.over-blog.com

Les Séminaires Territoriaux de la Maison De l'Emploi de l'Espace Sud en Mars 2013

L'Economie Sociale et Solidaire, accélérateur du développement des territoires.

L'Objectif du séminaire, c'est de créer un espace d'échange entre les différents acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire afin de leur permettre de mieux appréhender les enjeux et spécificités, favoriser l'information et la réflexion, poser les bases qui favoriseront l'émergence de nouveaux projets.

Programme du séminaire de la Maison de l'emploi en Mars

Les tables rondes du 20 Mars ...

Table ronde n°1 : Entreprendre dans l'ESS une stratégie gagnante : enjeux, pratiques, outils (le Plan Pluriannuel de Développement de l'ESS en Martinique, les Emplois d'Avenir, les différents dispositifs)

Table ronde n°2 : Développer nos territoires solidairement (Epicerie sociale du Marigot et du François, l Association originaire du sud avec un statut ou (et) financement particulier, l'association guadeloupéenne VERTE VALLEE, l'innovation sociale

« Mieux vaut des petits pas solidaires qu'un grand pas solitaire », Aimé Césaire

Les Ateliers du 20 Mars...

Atelier n° 1: Innover solidairement

Quels sont les enjeux pour les différents acteurs ? Comment favoriser une coordination territoriale du développement durable dans toutes ses dimensions ?

Atelier n°2 :L'économie sociale et solidaire : une alternative au développement territorial
En quoi **l'ESS** peut elle contribuer au développement durable d'un territoire ? Comment parvenir à la définition d'un projet collectif pour l'ensemble du territoire sud ?

Les Restitutions du 20 Mars...

→ Restitution des ateliers et débat **(Atelier n° 1 et 2)**

→ Synthèse du séminaire

→ 16h : Mot de la fin, **M. Eugène LARCHER, Président de la Maison de l'Emploi de l'Espace Sud**

Source (programme du séminaire du 20 Mars)

Pour tout renseignement contacter La Maison de l'Emploi :

Standard 0596. 42 69 65
OU

Sur le blog : www.mdesud.over-blog.com

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Martinique

ANSANM NOU PLI FÔ

Vous: associations, fondations, mutuelles et coopératives
Aidez-nous à faire connaître et reconnaître le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire à la Martinique.

ADHÉREZ A LA C.R.E.S.S MARTINIQUE

Services proposés

- Photocopies (A4 Noir&Blanc 0.10 cts; Couleur 0.20cts)
- Veille du secteur de l'E.S.S (appels à projets, newsletters de différents organismes, offres d'emplois, manifestations, formations...)
- Mise à disposition de 3 communiqués radio (par an) à caractère non commercial
- Revue de la CRESS Martinique
- Location de caméra sous dépôt de caution

www.cress.martinique.net
11 Avenue Frantz Fanon 97200 Fort-de-rance
Tel.: 0596 60 27 63 - Fax: 0596 78 54 72
E-mail: cress-martinique@wanadoo.fr

BULLETIN D'ADHESION

Ensemble
Pour
Entreprendre
Autrement

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Martinique

COTISATION 2013

○ Adhésion ○ Renouvellement

Nom ou Raison Sociale: .....

.....

Activité: .....

N° Siret: ..... *Code APE:* .....

Nombre de salariés au 1er janvier 2013: .....

Adresse: .....

.....

Nom et prénom du Président: .....

Téléphone: ..... *Fax:* ..... *Portable:* .....

Email: .....

Tarifs

Associations, coopératives de moins de 4 ETP.....*90 euros*

Associations, coopératives de 4 à 7 ETP.....*185 euros*

Associations, coopératives plus de 7 ETP.....*275 euros*

Cooperatives bancaires, fondations, fédérations, mutuelles, missions locales.....*400 euros*

Votre adhésion vous donne accès à l'ensemble des services offerts par la CRESS Martinique.

Pour le règlement de votre cotisation, vous optez pour le mode de règlement suivant:

☐ **Chèque:**

Banque: ..... N° de chèque: ..... Date: .....

☐ **Virement:**

Code banque: 10107 Code guichet: 00622 Numéro de compte: 00635018519 Clé: 36

SIGNATURE / CACHET

La Fondation d'Entreprise Société Générale pour la Solidarité

Créée en septembre 2006, intervient en faveur de l'insertion professionnelle

FONDATION SOLIDARITE
SOCIETE GENERALE
Fondation d'entreprise

Elle est en partenariat avec plusieurs associations à l'échelle nationale et internationale comme le **Secours Populaire ou la Croix Rouge..** Elle intervient autour des deux axes suivants :

- l'aide à l'entrée des jeunes dans la vite active,
- la lutte contre l'illettrisme.

Avec pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes qui sont ou risquent de se retrouver éloignés du marché du travail, la Fondation privilégie les projets qui serviront de relais ou de tremplins efficaces : **accompagnement vers l'emploi, chantiers ou entreprises d'insertion, découverte du monde de l'entreprise sont autant de** passerelles vers une insertion durable dans la vie active..

La Fondation s'attache donc à soutenir des actions de lutte contre l'illettrisme pour des publics en difficulté.

Dotée d'un budget annuel de **2 millions d'euros,** la Fondation a noué plusieurs partenariats pérennes avec des associations d'envergure internationale et nationale, comme **CARE, ADIE, Casa do Zezinho, Kids Company, Emmaüs Défi, Apprentis d'Auteuil.**

Son conseil d'administration ?

Le conseil d'administration définit la gouvernance de la banque dans un souci d'efficacité et de contrôle. Depuis le début de l'année 2000, le fonctionnement du Conseil d'administration et des Comités est régi par un Règlement intérieur. Une Charte de l'administrateur regroupe les règles déontologiques applicables aux administrateurs de Société Générale.

Le règlement intérieur et la Charte, ainsi que les Statuts de la Société sont mis à la disposition des actionnaires dans le Document de référence.

Ses initiatives ?

Convaincue que l'entreprise a un rôle majeur à jouer au sein de la société civile et que son métier la place au cœur du progrès économique et social, **Société Générale s'engage au quotidien dans des actions de solidarité.**

A l'international, les filiales Société Générale développent leur engagement citoyen par la mise en place de programmes et d'actions solidaires et/ou en soutenant des associations et leurs projets en lien avec la Fondation Société Générale et ses axes d'intervention.

Avec l'objectif de permettre à ses collaborateurs de participer activement à l'engagement citoyen du Groupe, Société Générale met en place des actions et des événements dont notamment :

- la Citizen **Commitment Week,** organisée tous les ans au mois de juin en France et dans les filiales à l'étranger. Au cours de cette semaine, des événements dédiés sont organisés en collaboration avec des associations partenaires afin d'encourager l'engagement des collaborateurs (**www.citizen-commitment.com**) A travers ce site, les collaborateurs

peuvent découvrir les associations partenaires et s'engager en tant que bénévoles sur les missions proposées.

La Fondation prend en charge des projets mis en œuvre par des associations, des entreprises d'insertion ou des établissements publics, principalement en France mais également à l'étranger.

Les modalités d'intervention de la Fondation sont uniquement financières mais elle peut également relayer les demandes de bénévolat auprès des salariés du groupe Société Générale.

La Fondation accompagne des actions sur une durée d'un an, **un renouvellement de subvention pouvant être envisagé selon la nature des projets**.

Elle a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi de ceux qui sont ou risquent de se retrouver éloignés du marché du travail notamment auprès des jeunes et privilligie les projets qui serviront de relais ou de tremplins efficaces(chantiers d'insertions, etc…).

La Fondation en Chiffres ?

Chiffres clés 2011…

- 91 ¨projets soutenus dont 67 nouveaux projets et 24 renouvellements
- 2 millions d'euros ont été distribués
- 43 % des projets concernent l'insertion professionnelle
- 24 % des projets concernant l'aide à des jeunes dans la vie active et
- 33 % des projets concernent la lutte contre l'illétrisme

Depuis la création de la Fondation ?

- **373 projets soutenus**
- **7 945 441 € distribués**

Un mécène solidaire ?

Lutter contre les inégalités, œuvrer pour un développement équilibré et durable et adopter un comportement citoyen et responsable sont autant d'enjeux de solidarité sur lesquels l'opinion publique attend des réponses de la part des entreprises. C'est en ce sens que Société Générale a choisi de s'investir, notamment à travers l'insertion professionnelle .

Ses objectifs ?

- Développer le mécénat de compétences au-delà du mécénat financier,
- Sensibiliser et impliquer les collaborateurs aux enjeux de la citoyenneté

Ses priorités ?

- Apporter un soutien appuyé à des projets d'insertion sociale et professionnelle

Actions de solidarités ?

Les implantations à l'étranger mènent de nombreuses initiatives solidaires dans les pays où elles sont présentes.

Les filiales apportent leurs soutiens financiers, matériels et humains à des associations œuvrant dans divers domaines : **petite enfance, santé, éducation, insertion sociale, handicap**, implantations à l'étranger mènent de nombreuses initiatives solidaires dans les pays où elles sont présentes.

Source , rse.societegenerale.com

En 2011, le montant total alloué au Mécénat solidaire se chiffrait à 2,2 millions d'euros pour la banque de détail à l'international.

Appels à Projets 2013

Fondation VEOLIA

Prix de la solidarité étudiante

Le Prix de la Solidarité Etudiante encourage la prise d'initiative et l'implication des étudiants de l'enseignement supérieur au service de projets d'intérêt général. .

OBJET DU CONCOURS

Le prix récompense les **démarches innovantes concourant au développement durable** et trois domaines d'intervention de la Fondation (aide au développement, lien social et accompagnement vers l'emploi, protection de l'environnement et de la biodiversité).

Le Prix de la solidarité étudiante s'adresse aux associations constituées par des étudiants.

MONTANT DES PRIX

Un soutien financier sous forme de subvention : jury répartit entre les lauréats une dotation globale d'un montant de **15 000 €**

Un soutien technique sous forme d'expertise, : programme de mécénat de compétences qui implique des salariés du **groupe Veolia**

COMMENT REPONDRE ?

Janvier 2013 : ouverture de l'appel à projets

Fin avril 2013 : clôture de l'appel à projets

Mi-juin 2013 : remise des prix aux lauréats

Vous pouvez joindre la Fondation :sur le mur de la page Facebook «

Fondation Crédit Coopératif

Concours des Prix et Trophée de l'Initiative en économie sociale.

L'édition 2013 du concours de la Fondation Crédit Coopératif est ouverte. .

OBJET DU CONCOURS

.Le concours est ouvert à tous les organismes de l'économie sociale **(entreprises coopératives, mutuelles, associations, comités d'entreprise, ...) q**u'ils soient clients ou non du Crédit Coopératif.

CRITERE DE SELECTION

Les critères de choix reposent sur :

1. l'originalité, le caractère innovant de l'initiative

2. son intérêt général et son utilité sociale (exemple : création d'emplois, développement des territoires, action de solidarité…)

3. son exemplarité (capacité à être reproduite)

4. sa pérennité (évolution vers l'indépendance financière).

COMMENT REPONDRE ?

Le dossier de candidature doit être transmis avant le 8 mars 2013 à 10h. Le dossier de candidature est téléchargeable sur **www.credit-cooperatif.coop**

Crédit Agricole Assurance

Mécénat - Aidants 2013

Finance vos projets associatifs

OBJET DU CONCOURS

Vous êtes une association ou un organisme à but non lucratif. Vous avez un projet en faveur des aidants familiaux ou bénévoles et avez besoin d'un financement ?

COMMENT REPONDRE ?

Votre candidature du 18 février jusqu'au 29 avril 2013 inclus. Le dossier de candidature est téléchargeable sur www.etreaidant.com

CRITERE DE SELECTION

Toute association française portant un projet concrèt, ponctuel ou réccurent et répondant aux besoins des aidants (formation, information, soutien psycholoqique, etc…)

Fondation Médéric Alzheimer

Projets initiatives locales 2013

8ème appel à projets **« Initiatives Locales »** sur les trois thématiques suivantes (maladie d'Alzheimer et vie dans la cité, communiquer autrement, préserver les liens sociaux grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC), favoriser les bonnes pratiques des intervenants de l'aide à domicile..

OBJET DU CONCOURS

La Fondation souhaite encourager et promouvoir des actions de communication, dans la cité, en direction de ses habitants et des acteurs de la société.

CRITERE DE SELECTION

les projets devront mobiliser plusieurs partenaires (collectivités locales, territoriales, associations, comités de quartier, etc.), favoriser des collaborations avec des acteurs de la société civile, commerçants, monde de l'éducation (école, collège, lycée, université), monde du travail, secteur culturel, associations sportives, services municipaux,.

MONTANT DES PRIX

Le montant des subventions accordées pourra aller jusqu'à **14000 €.**

Pour être élligibles les dossiers devront être portés par un service d'aide à domicile.

COMMENT REPONDRE ?

Date limite de dépôt des candidatures, le **18 Mars 2013 .** Le dossier de candidature est téléchargeable sur www.fondation-mederic-alzheimer.org

Fondation de France

Cap au vert, des vacances pour les enfants malades

La Fondation de France propose à des enfants malade de partir en vacances avec des enfants bien portant da ns des centres de vacances classiques.

OBJET DU CONCOURS

La fondation se tourne également, pour le repérage des bénéficiaires vers des associations s'occupant elles-mêmes d'organiser des loisirs pour enfants gravement malades.

CRITERE DE SELECTION

Cet appel s'adresse aux services hospitaliers volontaires, ou aux associations en lien avec un service hospitalier pouvant prendre en charge des jeunes malades tout au long de l'année (accueil, soutien, loisirs, etc…)

La Fondation finance le séjour et le transport des enfants ainsi que de l'accompagnant et le cas échant le matériel spécifique au bon déroulement des soins quotidiens. Les séjours se déroulents pendant les congés scolaires.

COMMENT REPONDRE ?

Les demandes sont examinées tout au long de l'année. Pour plus d'information contacter : Stéphanie Monnier—tél : 01 44 87 72—Fax : 01 44 21 31 01—Email : stephanie.monnier @fdf.org

Fondation de France

Gérons ensemble notre environnement

L'environnement qu'il soit naturel ou construit est menacé par les activités humaines qui se développent sans toujours tenir compte du contexte local.

OBJET DU CONCOURS

Cet appel offre aux acteurs locaux la possibilité par la mise en place d'une méthodologie adaptée d'agir ensemble pour la préservation de l'environnement

CRITERE DE SELECTION

Cet appel s'adresse en priorité aux organismes du territoire national, d'outre mer, associations, groupements d'habitants, professionnels et collectivités.

COMMENT REPONDRE ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur fondationdefrance.org

Date de dépôt : 5 Avril 2013

Le Dossier du Mois

S'inscrivant dans le cadre de l'Année internationale des coopératives, le Sommet **International des coopératives 2012 a réuni à Québec, du 8 au 11 octobre, plus de 2 800 représentants et futurs leaders de coopératives et de mutuelles provenant de 91 pays.**

Le Sommet a permis d'établir des pistes concrètes pour bonifier l'apport des coopératives dans la construction d'un monde meilleur. Les discussions qui ont eu cours durant les 4 jours de l'événement ont conduit à la **Déclaration du Sommet international des coopératives**.

Cette déclaration a été présentée à la fin d'octobre 2012, lors de **l'assemblée générale de l'ACI** qui a rassemblé 10 000 personnes à Manchester, au Royaume-Uni. Puis, elle a été transmise à l'Organisation des Nations Unies à l'occasion de la **clôture de l'Année internationale des coopératives**, les 19 et 20 novembre 2012, à New York.Le succès du Sommet tient à plusieurs facteurs, en particulier la présence de 163 conférenciers de renommée internationale, dont des sommités telles que **Madeleine Albright, Jacques Attali, Riccardo Petrella, A. Michael Spence,Nouriel Roubini et Rosabeth Moss Kanter.**

Le dévoilement de **9 études inédites** est un autre facteur clé de la réussite du Sommet.

Ces études ont apporté un nouvel éclairage sur le positionnement des coopératives sur l'échiquier mondial et sur les grands défis qu'elles ont à relever.

QUÉBEC SOMMET 2012 INTERNATIONAL DES COOPÉRATIVES

VILLE DE QUÉBEC, CANADA
8 AU 11 OCTOBRE 2012

Vingt-cinq événements complémentaires, un événement pré-Sommet officiel (Imaginons 2012), une exposition et un salon du livre ont permis d'enrichir la réflexion.

La relève était également à l'honneur grâce au **programme Futurs leaders coopératifs** 170 coopérateurs de tous les continents, âgés de 20 à 35 ans, ont échangé sur les moyens de faire avancer le modèle coopératif.

Enfin, le Sommet a été l'occasion de célébrer la force de la coopération avec des activités hautes en couleur, comme la **soirée gala du 10 octobre**.

Le premier Sommet International des Coopératives a connu un grand succès qui a amené les hôtes à envisager la tenue d'un autre **SOMMET EN 2014.**

Une décision pourrait être prise au début de 2013.

Benoît Hamon au Sommet International des coopératives à Québec

Benoît Hamon s'est rendu à Québec les 7 et 8 octobre 2012 pour participer au **Sommet international des coopératives.** L'événement a rassemblé plus de 3 000 responsables de coopératives. Cette forte mobilisation témoigne de la place originale des coopératives dans l'économie mondiale et leur capacité de résistance face à la crise. Au Sommet, le ministre a présenté devant une audience très internationale son ambition pour une politique publique favorable à l'économie sociale et solidaire (ESS) et à ses entreprises.

Un projet de coopération entre le Canada et la France ?

Durant ce déplacement, Benoît Hamon a pu s'entretenir avec son homologue **Elaine Zakaib**, ministre chargée de la politique **industrielle** et de la banque de développement économique du Québec.

Les ministres ont constaté de fortes convergences entre les projets des deux gouvernements en matière **d'ESS.** Ils ont également pu constater les grandes similitudes de situation entre la France et le Québec quant à la place de **l'ESS dans le PIB national (10 %) et la variété des activités coopératives**.

Benoît Hamon et Elaine Zakaib se sont ainsi entendus sur l'intention de conduire ensemble un projet de coopération portant sur des échanges d'expériences et de bonnes pratiques, sur l'élaboration d'outils de développement financiers, et sur la promotion de l'ESS dans les organisations internationales et dans l'espace francophone.

Développer des activités privilégiant le long terme ?

Prenant la parole devant les congressistes, Benoît Hamon a appelé à une évolution résolue des principes qui régissent l'économie mondiale, et dont la crise financière a démontré l'échec.

S'inspirant des principes de l'économie coopérative, le ministre a souligné la nécessité de développer des activités et des services qui privilégient le long terme, la responsabilité sociale et la participation des sociétaires et usagers.
Il a également rappelé le rôle des banques coopératives en particulier, dont le modèle peut contribuer à une stabilité de l'économie réelle, et a plaidé pour une séparation aussi nette que possible des activités de banque de détail et de banque d'investissement.

Les Sociétés Coopératives et Participatives en Martinique…

Depuis 2011, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Martinique a recensé , **quatre SCOP dans le département : CDAAHC, OCEA IMMOBILIER, DECO PEINT et RESIDENCE PLAGES DES SALINES (ancien hôtel Hameau de Beauregard).**

En Septembre 2012, deux **collaboratrices de la Cress Martinique ont suivi une formation à l'URSCOP Ile de France** sur le dispositif SCOP. Cette rencontre fut valorisée par un échange d'expérience notamment sur les spécificités du territoire et sur les attentes des porteurs de projets martiniquais tous secteurs d'activités confondus.

Prochain rendez-vous avec l'URSCOP : signature de convention au mois de Mars 2013.

N.B: contactez-nous par courrier mail cress.martinique@wanadoo.fr pour assister à nos réunions d'informations collectives mensuelles « SCOP/SCIC »

Nous contacter

Accompagnement à la création d'entreprise

UNION REGIONALE DES SCOP
Ile-de-France et Dom Tom
100 rue Martre - 92 110 Clichy-la-Garenne
tél. 01 40 87 87 00 - fax 01 40 87 01 10
urparis@scop.coop
www.les-scop-idf.coop

Antenne Haute-Normandie
45 rue d'Amiens - 76 000 Rouen
tél. 02 35 36 77 90
cbertholom@scop.coop
www.les-scop-haute-normandie.coop

Antenne Centre Orléanais
6 ter rue de l'Abbé Pasty
45 400 Fleury-les-Aubrais
tél. 02 38 79 02 66 - fax 02 38 43 05 77
dfrancisco@scop.coop
www.les-scop-centre-orleanais.coop

CREEZ VOTRE ENTREPRISE EN SCOP

La réussite par l'implication de chacun

îledeFrance
MAIRIE DE PARIS
Région Centre
REGION HAUTE NORMANDIE
MACIF ÎLE-DE-FRANCE
Cette action de sensibilisation est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Région Centre avec le Fonds européen de développement régional.

la démocratie nous réussit

les SCOP
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES ET PARTICIPATIVES
ILE-DE-FRANCE CENTRE ORLÉANAIS HAUTE-NORMANDIE DOM-TOM

Le Dossier du Mois

Le dispositif des emplois d'avenir **(L.5134-110 à 117-1 du code du travail)** est ouvert aux associations désirant recruter un jeune pour l'accompagner dans sa première expérience professionnelle et lui permettre d'accéder à un meilleur niveau de qualification.

Emploi d'avenir, mode d'emploi ?

Pour pouvoir embaucher, l'association doit d'abord contacter son agence pôle emploi, mission locale ou le Cap emploi (s'il s'agit d'un travailleur handicapé).

Peu diplômé ?

Le postulant doit être âgé de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans s'il s'agit d'une personne handicapée) , et peu diplômé (CAP-BEP en recherche d'emploi depuis plus de six mois ou Bac + 2 ZUS). Après avoir effectué un entretien d'embauche et retenu votre candidat, vous devrez remplir le formulaire de demande d'aide financière **(cerfa n°14830*01).** Vous devrez justifier votre capacité financière à maintenir l'emploi au moins le temps du versement de l'aide.

Encadrement ?

Vous devez être en mesure d'offrir un encadrement au jeune salarié inexpérimenté. Un tuteur choisi parmi les salariés ou les responsables de l'association doit suivre le jeune salarié. Vous devrez vous réunir régulièrement avec le référent de Pôle emploi ou de la mission locale pour faire le point sur l'avancée de son intégration dans l'association. En outre , vous vous engagerez à joindre au contrat de travail des périodes de formation permettant au jeune salarié d'accéder à un niveau de qualification supérieur (auquel cas, la durée hebdomadaire de travail peut être fixée à temps partiel avec l'accord du salarié).

CDI ou CDD ?

La mesure s'applique dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée ou déterminée de 3 ans ou 1 an renouvelable deux fois. La durée du travail n'est pas imposée même si elle est prioritairement à temps plein (151,67h/mois).

75 % du SMIC ?

L'association reçoit une aide de l'état de 75 % de la rémunération brute sur la base du Smic, soit 1070€ mensuels pendant 3 ans au maximum de la durée du contrat (**art L. 5134-113 du code travail)** , accompagnée de l'exonération de certaines taxes ou charges sociales. Ce taux est identique pour les fondations et les associations intermédiaires de l'insertion. Il est abaissé à 47% pour les groupements d'employeurs organisateurs de parcours d'insertion et de qualification (GEIQ), les structures d'insertion par l'activité économique (IAE), telles que les entreprises d'insertion, les entreprises de travail temporaire d'inser-

-tion, les ateliers et chantiers d'insertion. Un troisième taux est prévu pour le secteur marchand.

Source (N. Quilien de la revue mode emploi association n°145)

En Martinique…

La Martinique bénéficiera de 1500 emplois d'avenir dans un premier temps. Un engagement conjoint de l'Etat avec les collectivités

En Martinique, la Région et le Département ont décidé d'intervenir en complément de l'Etat pour accompagner le déploiement des emplois d'avenir dans les secteurs marchands et non marchands.

L'Etat, le Conseil Régional ont signé une convention cadre Etat fixant les modalités d'intervention des collectivités territoriales en complément de l'Etat. LE 27 novembre 2012, le 33 premiers emplois d'avenirs ont été signés par quatre mairies, une association et une entreprise en préfecture de Région.

L'Etat, la Région et le Département s'engagent à accompagner le recrutement d'emplois d'avenir en Martinique sur toute la durée du dispositif sur la base de l'enveloppe nationale attribuée à la Martinique et sur toute la durée des contrats (contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2014), hors enveloppe éducation nationale.

	Secteur non Marchand	Secteur marchand		GEIQ*	
		CDD	CDI	CDD	CDI
Etat	75 %	35 %	35 %	47 %	47 %
Aides Conseil général + régional	15 %	15 %	20 %	15 %	20 %
Total Aides	90 %	50 %	55 %	62 %	67 %

*groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ).

Un Comité technique régional « Emploi d'Avenir ?

Ce comité a été mis en place par le Préfet de Région, le Président du Conseil Régional et la Présidente du conseil général ou leurs représentants dès la signature de la convention afin de rendre opérationnel l'engagement des trois signataires.

La 1ère Commission du 12 Décembre a permis d'étudier et valider les 60 premières demandes d'emplois d'avenir.

Le pilotage du dispositif sera assuré par le **Service Public de l'Emploi Régional (SPER).** Au sein du Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CCREFP), une concertation est réalisée relative à l'identification des filières et secteurs ayant un fort potentiel de création d'emplois d'avenir, les modalités de consolidation et de pérennisation de ces emplois, les pistes d'adaptation de l'offre de formation et la construction de parcours d'insertion et de qualification.

Le CCREFP s'appuiera notamment sur les plans d'actions inscrits dans le CPRDFP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations P).

Dans le cadre des services publics des emplois (SPEL) sous l'égide des sous-préfets, la DIECCTE a organisée en décembre des rencontres pour expliquer le dispositif aux employeurs du secteur marchand et non marchand, aux côtés des missions locales et de Pôle Emploi.

Source (flash des services de l'Etat)

Signature le 27 novembre 2012 des 33 premiers emplois d'avenir entre les jeunes bénéficiant de ce contrat et les 6 employeurs en préfecture de région

Les deux visages du Contrat de Génération…

Ce nouvel outil anti-chômage vise à encourager l'embauche de jeunes tout en conservant les seniors dans l'emploi. Les entreprises de moins de 300 salariés bénéficieront d'allègements de charges.

Le Contrat de génération, mode d'emploi ?

Le contrat de génération n'est pas une nouvelle forme de contrat de travail. Deux formes de dispositifs cohabiteront en effet dans les entreprises (convention de génération et l'accord intergénérationnel).

La Convention de Génération correspond au contrat de génération tel qu'il a été annoncé lors de la campagne présidentielle. Cette convention lie l'administration et l'employeur lorsque ce dernier projette d'embaucher un jeune en CDI et de maintenir ou d'embaucher un salarié sénior.

L'accord intergénérationnel ?

C'est un accord prévue pour les entreprises de 50 à 300 salariés et pour les entreprises et groupe de plus de 300 salariés. Cette négociation devra être menée sur la base d'un diagnostic intergénérationnel partagé. Ce diagnostic portera sur des domaines comme la pyramide des âges de l'entreprise, les prévisions de départs à la retraite, les perspectives de recrutement ou encore les compétences clés de l'entreprise.

Deux catégories d'âges pour un seul contrat de génération ?

Loin des dispositifs destinés exclusivement à une catégorie de salariés, le contrat de génération englobe dans une même dynamique l'entrée et la sortie de l'emploi. Les publics concernés par les contrats de génération sont donc des salariés âgés de 57 ans et plus, et des jeunes actifs de moins de 26ans. Ces bornes d'âges peuvent évoluer dans le cadre des accords et passer à 55 ans pour les séniors en cas d'embauche et à 30 ans pour les embauchés à l'issu d'un contrat court ou alternance dans l'entreprise, d'un doctorat ou dans le cadre d'une situation de handicap.

Source (hebdo n° 3380 du 8/11/12)

emplois d'avenir

EMPLOIS D'AVENIR

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

Peu ou pas de diplôme, vous cherchez un emploi ?

Les emplois d'avenir sont pour vous.

L'État s'engage pour 150000 emplois d'avenir.

emplois d'avenir

POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

L'AMSEA en quelques lignes

1951 : Création de l'Association Martiniquaise pour la sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence. L'AMSEA gère le CAEFP (Centre d'Actions Educatives et de Formation Pré -Professionnelle) et un service d'enquêtes sociales.

Les publics : Enfance et jeunesse en souffrance (difficultés familiales, et/ou scolaires, déscolarisation, addictions, troubles du comportement…..).

Missions :

· Offrir un accompagnement individualisé aux enfants , adolescents en difficultés sociales, familiales et relationnelles (internant, formation scolaire/professionnelle, apprentissage, insertion)

· Mettre en œuvre des projets éducatifs et d'insertion en se référant au Schéma Départemental de l'Enfance et en réponse aux attentes des partenaires institutionnels (Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse)

· Coordonner au niveau départemental les initiatives et efforts pour l'enfance et l'adolescence inadaptées

· Etre une force de propositions auprès des instances de réflexion et de décision relatives à l'enfance en danger et aux problèmes de déviance des jeunes

Structures : réparties sur un site de 5 hectares

· 12 lits en internat pour les garçons sur le « groupe Baliser »
· 12 lits en internat pour les filles sur le « groupe hibiscus »
· 6 places en foyer suite garçons (établissement situé sur un autre site à Ducos)
· Plateau scolaire (quatre ateliers: cuisine pédagogique, métier du textile, arts décoratifs, agriculture, enseignement général)

Personnel : 40 employés

- **Une équipe éducative pluridisciplinaire** : chef de service, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, maîtresse de **maison,** éducateur sportif ,surveillants de nuit, enseignant….

- **Une équipe médicale et paramédicale** : Médecin, psychologue, infirmière

- **Un service administratif:** secrétaire , comptable , économe.

- **Des services généraux:** ,cuisiniers, chauffeurs, agents d'entretien

Et si on en parlait

ASSOCIATION DES CENTRES MEDICO-PSYCHOPEDAGOGIQUES DE LA MARTINIQUE
ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1ER JUILLET 1901
Centre Médico-Psychopédagogique « La Rencontre »
SIREN 314.080.391 000 19

Depuis 1974, **l'Association des CMPP de Martinique (ACMPP)** œuvre dans le domaine de l'accompagnement et de la prise en charge d'enfants, d'adolescents et de parents confrontés à des difficultés de plusieurs ordres.

Elle gère depuis le 5 janvier 1976 le CMPP « La Rencontre ». Cet établissement situé à Fort-de-France prend en charge, en cure ambulatoire, des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 4 à 20 ans, confrontés à des difficultés d'adaptation scolaires, sociales et familiales.

Un accompagnement est proposé aux parents chaque fois que cela s'avère nécessaire. Placée sous la responsabilité d'un Directeur Médical (Pédopsychiatre) et d'un Directeur Administratif et Pédagogique, l'équipe qui y travaille - 20 salariés - est surtout composée de professionnels paramédicaux : Psychologues Cliniciens, et psychopédagogue. Ce sont environ 475 consultants qui sont accueillis, pour un total de 8 à 9 000 séances par année.

L'activité est prise en charge par la Sécurité Sociale, après tarification par l'Agence Régionale de Santé. Les parents ne payent donc rien. Les capacités d'accueil étant saturées, un projet d'ouverture d'un second CMPP a été approuvé et financé par l'Agence Régionale de Santé. Le CMPP de Fort-de-France Ouest a démarré ses activités le 3 décembre dernier.

Nous avons procédé à notre évaluation interne en 2009/2010, et préparons notre évaluation externe pour 2013, afin de perfectionner notre gestion. Nous nous sommes interrogés quant aux fondamentaux de nos pratiques, et avons élaboré un projet novateur. Notre expérience, notamment des relations avec les équipes éducatives des établissements scolaires, nous a fait prendre conscience d'un besoin de mise au point et d'utilisation d'outils spécifiques d'accompagnement des intervenants prenant en charge à divers titres des personnes en difficulté.

Les professionnels du CMPP font trois constats majeurs, la demande sociale est de plus en plus précoce. Elle concerne surtout de jeunes enfants qui se signalent par des troubles du comportement ou du caractère. L'un des symptômes les plus fréquents qu'ils présentent est généralement une intolérance à toutes formes de frustrations et une difficulté majeure à respecter la loi ou le cadre qui leur est proposé.

Cette incapacité – pour beaucoup d'entre eux à accepter de se soumettre à la règle, se traduit par des difficultés d'intégration dans leurs milieux de vie familiale, sociale ou scolaire. La situation dans laquelle se trouvent ces jeunes enfants ne peut en aucun cas ne pas être prise en compte car elle risque d'évoluer vers une marginalisation de cette tranche de population.

L'institution scolaire est elle aussi interrogée par les effets de cette problématique sur les apprentissages et le parcours scolaire de ces élèves. Il y a nécessité pour l'école de repenser en partie son dispositif d'apprentissage et le cadre institutionnel qu'elle a jusqu'alors proposé depuis de nombreuses décennies. L'évolution des pratiques professionnelles des enseignants vient confirmer les difficultés auxquelles ils se trouvent confrontés. Ils évoquent des comportements provocateurs, des attitudes inadmissibles, des insolences, des manifestations agressives ou parfois violentes.

Face à de tels tableaux, ils expriment le besoin d'être aidés, de mieux comprendre, de bénéficier de formations ou d'informations complémentaires théoriques et pratiques.

Les parents pour un grand nombre d'entre eux semblent de plus en plus démunis dans leurs rapports quotidiens à leurs enfants. Les contours de la cellule familiale, - qui jusqu'alors avait une fonction de contenant et de référent-, sont de plus en plus imprécis ou quasiment inexistants.

Les relations précoces parents-enfants, - qui jouent un rôle important dans la construction de la personnalité des enfants -, sont de moins en moins opérantes. Cet affaiblissement du lien parents-enfants est souvent à l'origine de difficultés relationnelles majeures au sein de la cellule familiale ; celle-ci atteignant un pic de tension à l'adolescence. Ce sont souvent les familles les plus vulnérables qui sont les plus touchées.

Dans ces conditions, l'ACMPP s'est résolument engagée dans une voie permettant de mieux comprendre les caractéristiques de la situation, en cherchant, notamment par des analyses comparatives, à saisir les véritables particularités déterminant l'acte d'apprentissage en Martinique, dans cette optique, mettre en relation les acteurs de terrain et les chercheurs d'origines diverses, favoriser une approche pluridisciplinaire de nature à appréhender au mieux toute la complexité de cette réalité, accumuler les connaissances théoriques et opérationnelles indispensables, élaborer et expérimenter des dispositifs et des outils adaptés et innovants pour améliorer les prises en charges éducatives et thérapeutiques, déboucher sur des actions de formation, d'information, de médiation, de régulation.

Il nous semble en effet devenu très important qu'une action multiforme se développe en Martinique pour apporter des améliorations substantielles à cette situation. Nous pensons avoir un certain rôle à jouer, en partenariat avec d'autres acteurs majeurs du secteur (autres établissements sociaux et médicosociaux, enseignants, chefs d'établissements, psychologues cliniciens et scolaires, sociologues, éducateurs, travailleurs sociaux…). C'est une véritable filière d'étude et de prise en charge globale, mêlant les efforts des chercheurs et des acteurs de terrain, avec des actions sur le plan physique et virtuel, que nous souhaitons développer. Plusieurs formes d'intervention sont en cours d'élaboration et de réalisation, nous avons réalisé les 1ères rencontres médico psycho pédagogiques de Martinique le 31 mars 2012.

Plus de 200 acteurs pluridisciplinaires de terrain ont échangé leurs expériences, observations, pratiques, méthodes, analyses et projets. En plus des psychologues cliniciens, orthophonistes, psychomotriciens, psychopédagogues, pédopsychiatre de notre institution ou d'autres établissements, d'autres professionnels d'horizons divers se sont déjà joints à nous : centre d'action médicosociale précoce, neurologues, psychologues scolaires, sociologues, chefs d'établissements, directeurs d'écoles,…

Les apports de ce réseau de participants seront précieux pour des échanges physiques et virtuels. Nous faisons ainsi appel aux chercheurs dans différentes disciplines (psychologie cognitive, psychopathologie, psychanalyse, psychopédagogie, sciences de l'éducation, linguistique, sociologie, anthropologie, histoire…) dont les projets pourraient rejoindre, amender et renforcer le notre.

Plusieurs partenariats universitaires sont en construction (UAG, Paris, Canada, Suisse…), des actions d'aide à la parentalité sont en cours de programmation, en partenariat avec d'autres établissements médicosociaux, et grâce à une aide du Fonds Social Européen, par l'intermédiaire de la CRESS qui a été sollicitée.

C'est donc un réseau dynamique, en plein développement, désireux de contribuer avec force et vigueur, de façon précise et concrète, à l'amélioration morale, psychologique et intellectuelle de la population martiniquaise, et plus spécialement de sa jeunesse, qui se construit aujourd'hui en Martinique, avec notre modeste participation.

Charles CELENICE

Président de l'ACMPP, article du 18/01/13

LORRAIN

Une belle surprise pour les aînés

V. J.-G. France-Antilles Martinique 08.02.2013

La fête battait son plein à l'occasion de la rencontre intergénérationnelle organisée récemment par **l'association d'aide à domicile Nord Services.L'association** Nord Services gère le portage de repas pour les personnes à mobilité réduite à Marigot, Basse-Pointe, Ajoupa-Bouillon et au Lorrain. L'objectif de la manifestation organisée récemment à l'école Isidore-Pierre-Louis était de réunir des personnes, toutes générations confondues, pour un moment de partage. La petite fête s'est déroulée en collaboration avec le centre communal d'action sociale et l'association des Sirènes de Gran Tans doubout. Sur quatre-vingt personnes prises en charge, une vingtaine était présente.

Une agréable surprise explique le **président de l'association, Frantz Descas,** « compte tenu des pathologies qui les handicapent. Les générations ont besoin de lieux pour se rencontrer et échanger. L'animation proposée par les majorettes a mis de la vie dans l'existence de ces personnes, qui bien souvent n'ont que l'agent du portage de repas comme visite journalière » .

L'association des Sirènes de Gran Tans doubout existe depuis 2006. Josèphe Dubo Valey en est la présidente depuis cette année. Les enfants sont motivées et enthousiastes et elles le montrent par leur dynamisme lors des exhibitions. « C'est important de confronter les plus jeunes aux personnes agées et à leurs problèmes. Ça leur permet de prendre conscience de leur situation, confie la présidente » .

RIVIÈRE-PILOTE

Les masques de lumière en calebasse de Nikol

D.P. France-Antilles Martinique 08.02.2013

Un masque en calebasse! Quelle idée lumineuse pour les jours gras qui arrivent à grands pas. Particulièrement inspirée, Nicole Chansard joint l'utile à l'agréable en proposant depuis deux ans des luminaires en calebasse agrémentés d'un masque d'inspiration africaine et vénitienne. Ambiance « cosy » garantie. Bien loin de l'ambiance endiablée qui attend les carnavaliers.

Quelle que soit sa taille, la calebasse, évidée, poncée et gravée, alimente l'inspiration de l'artisane, toujours en quête du précieux fruit. « Les gros spécimens sont rares, explique-t-elle. Ce sont de véritables trésors, plein de ressources et de surprises » . Nicole expérimente à chaque fois de nouvelles choses au contact de cette généreuse dame qui, une fois percée, est minutieusement fardée. Elle n'hésite pas à jouer avec la lumière pour créer des effets perlés. Touche à tout, Nicole se définit comme une artiste libre qui flâne avec la matière qui lui tombe entre les mains. Que ce soit l'ardoise en Bretagne où elle a exposé pendant des années au château de Pontivy (Morbihan) ou la calebasse, qu'elle a adoptée, elle s'adapte à tout. « J'explose la calebasse et je m'éclate » , confie cette illuminée.

- Contact : 0696.29.34.84.

Recueillie verte, la calebasse est travaillée pendant des heures par Nicole à la Maison du bambou, à l'Anse-Figuier à Rivière-Pilote.

FORT-DE-FRANCE

Le coup de main des élèves américains

L. H. France-Antilles Martinique 23.02.2013

Six élèves américains participent à un échange avec des jeunes du lycée Schoelcher. Engagés dans le bénévolat chez eux, ils profitent de ce séjour martiniquais pour donner un coup de main à des associations caritatives.

C'est bien connu, les associations se plaignent de manquer de bénévoles. Aux Etats-Unis, l'école Quaker de Long Island, près de New York, a peut-être trouvé la bonne formule pour susciter des vocations. « Nos élèves viennent de milieux très aisés, il est très important pour nous que l'aide aux autres fasse partie de l'éducation qu'ils reçoivent. Ce sont ces élèves qui deviendront nos leaders à l'avenir, il faut qu'ils arrivent toujours à donner aux autres et à faire du bénévolat. Nous voyons que cela ne fait pas partie de la culture ici, nous partageons cela avec ceux qui nous accueillent » , explique Polly Duc, chef du département de langues étrangères de l'école Quaker. C'est elle qui a initié cet échange avec la Martinique. Le premier a eu lieu en 2003, avec le lycée du Marin et une aide au foyer de l'Espérance. « J'ai choisi la Martinique, parce que c'est une culture qui est très riche, et l'histoire de l'esclavage et de la colonisation est une histoire qui nous touche aussi. C'est une découverte pour nos élèves qui ne connaissent pas du tout les petites Antilles » .

Cette année, six élèves qui ont entre 13 et 16 ans ont fait le voyage pour un séjour du jeudi 14 au dimanche 24 février. La collaboration avec le foyer de l'Espérance se poursuit, mais cette année, les Américains donnent aussi un coup de main à la Banque alimentaire. Ils ont passé une matinée à préparer et entreposer des colis.

UNE AIDE BIENVENUE POUR LES ASSOCIATIONS

Pour Loane, 16 ans, comme pour la plupart de ses camarades, c'était une première : « Je n'avais jamais fait de bénévolat, mais pour les deux élèves américaines que je reçois, c'est habituel. Jusque-là cette idée ne m'était jamais venue à l'esprit, je me rends compte maintenant que c'est nécessaire. Je vois l'ampleur du travail qu'il y a, alors que souvent nous restons à ne rien faire. Cela m'a vraiment donné envie de m'engager » .

Ce mercredi, ce sont les soeurs du Fourneau économique, situé à Fort-de-France, qui ont reçu l'aide d'une dizaine de jeunes pour la préparation et la distribution de sandwichs aux plus démunis. Chaque jour, l'institution prépare 300 repas. Une activité que connaît bien Grace, puisqu'aux Etats-Unis elle consacre une partie de son temps libre au bénévolat : « Je participe à plusieurs actions dans l'école et dans mon église. Des distributions de repas pour les sans-abri, principalement. C'est important pour moi d'avoir ce genre d'engagements. Je sais que j'ai la chance de ne manquer de rien, mais j'ai conscience que ce n'est pas le cas de tous » .

Pour Huguette Nayaradou, secrétaire de la Banque alimentaire, l'aide de ces jeunes est bienvenue. Il faudrait même s'inspirer de leur démarche : « Beaucoup de personnes devraient s'inspirer de ce que font ces jeunes Américains. Notre association a vraiment besoin de bénévoles et de dons. Nous voudrions développer des partenariats avec les écoles. C'est aussi une manière d'éveiller les consciences et de secouer toutes les léthargies » .

- **Contacts : le Fourneau économique au 0596.50.64.56 ; la Banque alimentaire au 0596.51.10.19.**

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Martinique

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de la Région Martinique est une association loi 1901 qui regroupe les réseaux de coopératives, mutuelles, associations, fondations et des grandes entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire.
La CRESS représente, défend et anime l'Economie Sociale et Solidaire, en région, et met en place des programmes d'actions au service du secteur et des adhérents.

Conseil d'Administration

Bureau

Président : Louis-Félix LEDOUX

Vice Président Délégué : Alex BONVENT

2ème Vice - Président : Gérard LACOM

3ème Vice - Président : Félix MONTBRUN

Secrétaire : Arlette FLAUN

Secrétaire Adjointe : Michèle KAAKIL

Trésorier : Yves BERTE

Trésorier Adjoint : Roger RENARD

Trésorier Adjoint Délégué : Georges EUSTACHE -ROOLS

Administrateurs

Paul BIENCONTENT

Jean Marc BUSSY

Gilles DUPIN de MAJOUBERT

Charles-Albert HELENON

Julien GOUAIT

Maryse JACQUES-GUSTAVE

Tony NARCISSE

Jocelyn MAGIT

Victor REMY

Jean-Claude DOLMEN

Vérificateurs aux comptes

Fred JEAN-BART

José DINTIMILLE

Expert Comptable

Sandra MARIE-JOSEPH

Historique

1983 Constitution sous forme d'association loi 1901 sous le nom G.R.C.M.A (Groupement Régional des Coopératives, Mutuelles et Associations) ;

1988 Changement de dénomination : le G.R.C.M.A devient C.R.E.S. Martinique (Chambre Régionale de l'Economie Sociale) ;

2004 Nouvelle dénomination : C.R.E.S.S. Martinique (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de la Martinique.

Pour tout renseignement contacter :

CRESS Martinique

11, Avenue Frantz Fanon

1er étage—Bellevue

97200 Fort-de-France

mail: cress.martinique@wanadoo.fr

Tél : 0596. 60 27 63 OU 0696. 20 78 72

Site internet: www.cress-martinique.net

Nos partenaires financiers

REGION MARTINIQUE

l'Europe s'engage en Martinique avec le FSE

CESER
CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL REGIONAL MARTINIQUE

Conseil Général de la Martinique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CACEM
Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique